

virgule. puis on tranche 2 chiffres qui représentent les décimètres carrés, *dmq.* Enfin, s'il y a une autre tranche de deux chiffres, qui seront des centimètres carrés, *cmq.*, on complètera ces tranches avec des zéros, s'il est nécessaire.

ILLUSTRATION.—Écrivez en chiffres les quantités suivantes :

- N° 1.—Trois mètres trente-deux décimètres cinq centimètres carrés s'écrit 3^m.3205
- N° 2.—Quatre cent cinquante mètres cinq décimètres et soixante et sept centimètres carrés s'écrit..... 450^m.0567
- N° 3.—Trente-cinq mètres six décimètres carrés s'écrit.... 35^m.06
- N° 4.—Vingt-deux mètres cinquante-sept centimètres carrés s'écrit..... 22^m.0057
- N° 5.—Six mètres sept centimètres carrés s'écrit..... 6^m.0007

103° LECTURE.—On énonce la partie entière, puis la première tranche de 2 chiffres avec les mots *dmq.* puis la deuxième tranche de 2 chiffres avec les mots *cmq.*

104° ILLUSTRATION. Opérant sur les quantités précédentes, on a le résultat suivant :

| | |
|--------------------------|------------------|
| 1° 3 m, 32 dmq, 5 cmq. | 4° 22 m, 57 cmq. |
| 2° 450 m, 5 dmq, 67 cmq. | 5° 6 m, 7 cmq. |
| 3° 35 m, 6 dmq. | |

SURFACES AGRAIRES.

105° L'ÉCRITURE et la **LECTURE** des surfaces agraires est facile. Il n'y a que trois unités reconnues : l'*hectare*, *ha* ; l'*are*, *a* ; et le *centiare*, *ca.* Il est d'habitude de les exprimer séparément dans l'*écriture* et dans la *lecture* : par exemple, on écrit et on lit indifféremment 22 ha, 8 a, 17 ca.

Si, cependant, le nombre des unités supérieures est petit, on ne l'énonce pas toujours. Ainsi, on dit bien 148 ares, comme 152 centiares ; mais on ne dira pas 2353 ares, mais 23 ha, 58a.

SURFACES TOPOGRAPHIQUES.

106° La seule unité est le *kilomètre carré*, *kmq.* ; on ne descend jamais au-dessous de son centième, qui est l'*hectare*.

DES MESURES CUBIQUES OU VOLUMES.

107° Comme les unités de volumes sont de 1000 en 1000 fois plus grandes les unes que les autres, il faut que les tranches qui les représentent soient de 3 chiffres chacune.

108° ÉCRITURE.—Si l'unité est le mètre cube, *mc*, on énonce le nombre de mètres cubes, *mc* ; on le surmonte de son signe initial (*mc*) (1) ; on place la virgule, puis la tranche de 3 chiffres qu'on complète au besoin avec des zéros, représente les décimètres cubes, *dmc*.

Si l'unité la plus haute est donnée en décimètres cubes, *dmc*, on écrit le nombre de décimètres cubes qu'on surmonte de son initiale, *dmc*, et on place la virgule ; la tranche de trois chiffres qui suit représente les centimètres cubes, *cmc*.

109° ILLUSTRATION.—Écrivez en chiffres les quantités suivantes :

- No 1—Trois mètres cinquante six décimètres cubes s'écrit 3^m.056.
- No 2—Huit cent cinquante-trois décimètres cubes s'écrit 0^m.853.
- No 3—Vingt-sept décimètres quatre centimètres cubes s'écrit 27^{dmc}.004
- No 4—Dix-sept mètres quarante centimètres cubes s'écrit, 17^m.000040.
- No 5—Six mètres vingt décimètres cinquante-quatre centimètres cubes s'écrit 6^m.020054.

LECTURE.—Si l'unité est le mètre cube, *mc*, on exprime le nombre de mètres cubes, *mc*, puis la tranche des trois premières décimales exprime les décimètres cubes, *dmc*. Si l'unité est le décimètre cube, *dmc*, on énonce les décimètres cubes, *dmc*, puis la tranche de 3 chiffres qui suit, exprime les centimètres cubes, *cmc*. Il n'est pas nécessaire d'illustrer

(1) Les architectes et les entrepreneurs remplacent l'abréviation *mc* par *m³*.